

Plan de services en français 2007-2008

Mars 2007



Secrétariat aux aînés de la Nouvelle-Écosse

Édifice Dennis, 4^e étage

1740, rue Granville

C. P. 2065

Halifax (Nouvelle-Écosse)

B3J 2Z1

Courriel : scs@gov.ns.ca

Site Web : www.gov.ns.ca/scs

Table des matières

Message de la directrice générale	3
Mission, vision, mandat et structure.....	4
Réponse aux demandes orales et écrites du public de communiquer en français.....	4
Services et activités actuellement offerts en français.....	5
Façon dont le plan favorisera la préservation et l'essor de la collectivité acadienne et francophone.....	5
Buts, objectifs et mesures pour l'année 2007-2008.....	6

Message de la directrice générale, Valerie White

Pour le Secrétariat aux aînés de la Nouvelle-Écosse, ci-après nommé soit le Secrétariat aux aînés ou le Secrétariat, chaque personne desservie est importante. La communication avec tous nos intervenants au sujet de leurs besoins, et au sujet des programmes et services que le gouvernement leur offre, est la clé de notre succès. Cette année s'annonce occupée et stimulante pour nous. À compter de cette année, et pour les années à venir, une priorité sera le plan de services en français du Secrétariat. Puisque le Secrétariat présente un plan de services en français pour la première fois pendant l'année 2007-2008, il s'agit d'une année de développement.

Bien que le Secrétariat ait déjà mis en œuvre certaines activités en français, nous allons identifier et utiliser davantage de stratégies pour mieux servir la population acadienne et francophone de notre province. Au cours de cette première année, les priorités incluent l'établissement de liens et de partenariats au sein du gouvernement afin de répondre aux besoins des aînés acadiens et francophones en matière de services en français, la collaboration avec le Regroupement des aînées et aînés de la Nouvelle-Écosse (RANE) et le Réseau Santé Nouvelle-Écosse pour consulter et identifier les besoins en matière de services en français, et l'appui des possibilités de formation linguistique en français pour le personnel.

Le succès du plan de services en français du Secrétariat peut, en grande partie, être attribué à deux principaux facteurs : la participation active et la coopération du personnel du Secrétariat, ainsi que la vigilance, les idées et les suggestions de la communauté et des organismes acadiens et francophones.

Bien que nous ayons déjà fait du progrès, il en reste beaucoup à faire. Afin de continuer dans cette voie, nous aurons à nous fier à différents types de partenariats et d'alliances, particulièrement avec la communauté acadienne et francophone. Lorsque le Secrétariat travaillera chaque année sur son plan et ses activités, les cinq piliers fondamentaux suivants guideront sa progression : la durabilité, la flexibilité, l'approche graduelle, l'utilisation des succès antérieurs, et la participation de la communauté acadienne et francophone. Pour pouvoir effectuer d'autres progrès dans la mise en œuvre du plan, nous devons continuer à trouver des solutions originales et innovatrices.

Nous avons hâte de poursuivre notre partenariat avec les aînés acadiens et francophones. Pour l'élaboration des services en français, nous devons être en communication avec tous les aînés, à l'échelle de la province.



Valerie White
Directrice générale, Secrétariat aux aînés

Mission, vision, mandat et structure du Secrétariat

Mission

Le Secrétariat aux aînés s'engage à assurer l'inclusion, le bien-être et l'indépendance des aînés de la Nouvelle-Écosse en facilitant l'élaboration de politiques sur le vieillissement et de programmes destinés aux aînés à l'échelle du gouvernement, et par la prestation et la coordination de planification stratégique, de soutien, de services, de programmes et d'information. Cet objectif sera atteint grâce à notre leadership et à notre collaboration avec nos partenaires.

Vision

La Nouvelle-Écosse est une société inclusive de communautés accueillantes qui appuient le bien-être des aînés et qui apprécient leurs contributions (Stratégie pour un vieillissement positif en Nouvelle-Écosse, 2005).

Mandat

Le Secrétariat aux aînés facilite la planification, le développement et la coordination des politiques, des programmes et des services pour les aînés, en partenariat avec les ministères du gouvernement, les aînés et les groupes d'aînés bénévoles. Le Secrétariat utilise une variété de méthodes pour consulter les aînés et s'assurer que leurs points de vue sont considérés par la province dans l'élaboration des politiques, des programmes et des services. Il joue également le rôle de point d'entrée au gouvernement de la Nouvelle-Écosse en offrant des renseignements sur les programmes et services destinés aux aînés et à leurs familles et en abordant les questions et préoccupations des aînés. Le Secrétariat aux aînés dirige la mise en œuvre de la Stratégie pour un vieillissement positif en Nouvelle-Écosse.

Structure

Le Secrétariat aux aînés est un comité du Cabinet présidé par la ministre des Aînés de la Nouvelle-Écosse. Les autres ministres du Secrétariat incluent le ministre de la Santé, la ministre des Services communautaires, la ministre de l'Éducation, le ministre de Services Nouvelle-Écosse et Relations avec les municipalités, le ministre de la Promotion et de la Protection de la santé, et le ministre de la Justice. Le personnel du Secrétariat inclut une directrice générale, ainsi que six employés permanents.

Réponse aux demandes orales et écrites du public de communiquer en français

D'ici la fin juillet 2007, le personnel du Secrétariat recevra une note de service écrite décrivant l'importance d'offrir des services en français, ainsi que la procédure à suivre. La note de service indiquera que toute demande écrite reçue du public en français devra recevoir une réponse en français.

Services et activités actuellement offerts en français

À l'heure actuelle, le Secrétariat a entrepris plusieurs activités en français relativement à la stratégie de prévention de la violence envers les aînés. Avec l'aide de l'Office des affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse, le Secrétariat a pu traduire vers le français plusieurs documents clés sur la violence envers les aînés. Ces documents incluent le résumé de la *Stratégie de la Nouvelle-Écosse sur la violence envers les personnes âgées : Sensibilisation et prévention*, la brochure sur la violence envers les aînés, ainsi que l'affiche de la journée de sensibilisation à la violence envers les aînés 2006. La brochure et l'affiche, imprimées grâce à l'aide financière obtenue en vertu de l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français, ont été affichées sur le site Web du Secrétariat et distribuées à l'échelle de la province dans le cadre de la journée de sensibilisation à la violence envers les aînés, en juin 2006.

En partenariat avec le Regroupement des aînées et aînés de la Nouvelle-Écosse (RANE), et avec l'aide des services de traduction de l'Office des affaires acadiennes, le Secrétariat est fier de pouvoir offrir la prochaine édition de son bulletin électronique sur la prévention de la violence envers les aînés en français et en anglais. La première des éditions bimensuelles doit être publiée en avril 2007, et les invitations à s'y inscrire seront envoyées avant la fin mars 2007. Toutes les éditions du bulletin électronique incluront une section en français seulement, présentant les ressources, programmes ou services qui sont offerts en français. Nous prévoyons que le RANE fournira le contenu et travaillera avec le Secrétariat afin de répondre aux demandes d'information et aux soumissions relatives au bulletin qui sont présentées en français. Le RANE sera reconnu dans le bulletin électronique pour sa contribution.

Le RANE est également membre d'un groupe de IX organismes pour les aînés qui agit à titre de comité consultatif pour le Secrétariat. La participation du RANE à ce groupe est importante pour le Secrétariat puisqu'elle permet de donner une voix aux aînés acadiens et francophones.

Façon dont le plan favorisera la préservation et l'essor de la collectivité acadienne et francophone

Notre plan inclut des mesures relatives à la communication en français, à la consultation de la communauté acadienne et francophone, ainsi qu'à l'amélioration et la promotion des services offerts en français.

Notre ministère offre des services aux aînés, à leurs familles et aux organismes qui les desservent. En s'assurant que ces services sont offerts en français, nous permettons aux Acadiens et francophones de s'exprimer dans leur propre langue dans les moments où ils se sentent le plus vulnérables. Ainsi, nous contribuons à la préservation de la communauté.

Buts, objectifs et mesures pour l'année 2007-2008

Puisque c'est la première fois que le Secrétariat élabore un plan de services en français, l'année 2007-2008 sera une année de développement.

Au cours de cette année, le Secrétariat se concentrera sur la révision du travail de consultation déjà effectué en vue d'identifier les besoins des aînés acadiens et francophones.

Le Secrétariat prévoit également travailler avec le Regroupement des aînées et aînés de la Nouvelle-Écosse (RANE) et le Réseau Santé Nouvelle-Écosse afin de discuter et de commencer à identifier les besoins en matière de services en français.

Il est important pour le Secrétariat d'obtenir directement le point de vue des aînés acadiens et francophones alors qu'il entame la planification des services en français. Nous avons l'intention de mettre en place des buts, objectifs et mesures spécifiques et fondés dans le plan de l'année 2008-2009, en fonction de ce que nous avons appris en 2007-2008.

Lorsque le Secrétariat travaillera chaque année sur son plan et ses activités, les cinq piliers fondamentaux suivants guideront sa progression : la durabilité, la flexibilité, l'approche graduelle, l'utilisation des succès antérieurs, et la participation de la communauté acadienne et francophone.

Ainsi, au cours de l'année 2007-2008, le Secrétariat commencera à travailler sur des activités précises qui sont directement liées aux objectifs généraux inclus dans le document intitulé *Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse en matière de services en français*.

Objectif 1 : Le renforcement du cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la *Loi sur les services en français*.

Buts et objectifs spécifiques pour l'année 2007-2008

- Établir des liens et des partenariats au sein du gouvernement afin de répondre aux besoins des aînés acadiens et francophones en matière de services en français.

Mesures spécifiques qui seront prises pour réaliser ces buts et objectifs en 2007-2008

- Rencontrer les coordonnateurs des services en français dans les ministères auxquels le Secrétariat transmet le plus souvent les demandes

et questions des aînés afin d'évaluer les besoins en matière de services en français et d'en établir la priorité.

- Appuyer le travail de l'Office des affaires acadiennes et la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* en assurant la représentation du Secrétariat au sein du comité de coordination des services en français.

Objectif 2 : La consultation avec la communauté acadienne et francophone.

Buts et objectifs spécifiques pour l'année 2007-2008

- Effectuer une évaluation initiale des besoins des aînés acadiens et francophones en matière des services qui seront offerts en français.

Mesures spécifiques qui seront prises pour réaliser ces buts et objectifs en 2007-2008

- Le Secrétariat travaillera avec le Regroupement des aînées et aînés de la Nouvelle-Écosse (RANE) afin de consulter les aînés à l'échelle de la province pour commencer à identifier les besoins en matière de services en français. Afin de faciliter cette discussion, le Secrétariat demandera au RANE d'inclure le Secrétariat à l'ordre du jour dans le cadre des rencontres organisées par le RANE au cours de l'année à venir dans toute la province.
- Le Secrétariat continuera de consulter le RANE au sujet de la stratégie de prévention de la violence envers les personnes âgées.
- Continuer de consulter et de travailler avec le RANE comme membre du groupe de IX organismes pour les aînés, qui agit à titre de comité consultatif pour le Secrétariat.
- Passer en revue les consultations qui ont déjà été effectuées afin d'identifier les besoins des aînés acadiens et francophones.

Objectif 3 : La communication, le partage d'information et la promotion des services offerts en français.

Buts et objectifs spécifiques pour l'année 2007-2008

- En partenariat avec le RANE et avec l'aide du service de traduction de l'Office des affaires acadiennes, offrir le prochain bulletin électronique sur la prévention de la violence envers les aînés en français.

Mesures spécifiques qui seront prises pour réaliser ces buts et objectifs en 2007-2008

- Avec le RANE, faire la promotion du bulletin électronique au sein des communautés acadiennes et francophones.

Objectif 4 : Le soutien à l'élaboration, à la planification et à la prestation des services en français dans les secteurs prioritaires.

Buts et objectifs spécifiques pour l'année 2007-2008

- Améliorer la capacité du personnel de communiquer en français.

Mesures spécifiques qui seront prises pour réaliser ces buts et objectifs en 2007-2008

- Appuyer le personnel en lui permettant de participer aux possibilités de formation linguistique en français offertes par l'entremise de l'Office des affaires acadiennes.

(Afin d'améliorer la capacité au sein du Secrétariat, la directrice générale et l'analyste principale des politiques ont déjà suivi le premier cours de français offert par l'entremise de l'Office des affaires acadiennes.)